

BILAN 2013

GESTIONNAIRES

Maître d'ouvrage
MAIRIE DE LAVARDAC
Exploitant
MAIRIE DE LAVARDAC

RESSOURCES

Vous êtes alimentés par 4 captages

- ◆ SOURCE DE DARRODES
Captage autorisé.
- ◆ SOURCE DE LARTIGUE 2
Captage autorisé.
- ◆ SOURCE DE LARTIGUE 3
Captage autorisé.
- ◆ SOURCES DE LARTIGUE 1
Captage autorisé.

TRAITEMENT

Vous êtes alimentés par 1 traitement :

- ◆ STATION DE DARRODES

Après une absence prolongée, purger les canalisations avant tout usage sanitaire.

*Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change :
SIGNALER LE A VOTRE DISTRIBUTEUR*

Lorsqu'il existe des branchements ou des canalisations en plomb dans votre réseau d'eau intérieur, il faut prévoir leur remplacement.

QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

Distribution LAVARDAC

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Pourcentage de conformité mesuré : 100%
Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de bonne qualité.

MINÉRALISATION (DURETÉ)

Valeurs mesurées : mini. : 22,4 °F - maxi. : 23,9 °F - moyenne : 23,1 °F

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau dure, calcaire.

Si un traitement réduisant l'entartrage des conduites a été mis en place, conserver un point d'usage non traité pour la boisson et la préparation des aliments.

FLUOR EN MG/L

Valeurs mesurées : mini. : 0,2 mg/L - maxi. : 0,2 mg/L - moyenne : 0,2 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 1,5 mg/L

Eau peu fluorée.

Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire de fluor sous forme de sels ou de comprimés est conseillé sauf avis médical contraire. Pour les enfants de 0 à 12 mois, consulter votre médecin.

NITRATES

Valeurs mesurées : mini. : 5,0 mg/L - maxi. : 6,0 mg/L - moyenne : 5,7 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu de nitrates.

GLYPHOSATE (PESTICIDE)

Valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,1 µg/l

Aucune trace de glyphosate (herbicide) n'a été détectée lors de nos contrôles

PH

Valeurs mesurées : mini. : 7,3 unitépH - maxi. : 7,9 unitépH - moyenne : 7,6 unitépH

Références de qualité : mini. : 6,5 unitépH maxi. : 9 unitépH

Eau respectant les références de qualité.

CONCLUSION

Eau de bonne qualité pour les paramètres mesurés, conforme aux normes réglementaires.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996